UN·E MÉDECIN PSYCHIATRE

 A TEMPS PARTIEL (entre 40 et 60%)

DISPOSITIF « UN CHEZ SOI D’ABORD JEUNES » MÉTROPOLE DE LYON

| Présentation du dispositif :Le dispositif d'appartements de coordination therapeutiques (ACT) "Un Chez-Soi d’Abord Jeunes Métropole de Lyon" s’inscrit dans l’approche logement d'abord pour des personnes entre 18 et 22 ans, en situation de précarité et souffrant de troubles psychiatriques.Il propose un accès rapide à un logement, sans condition de traitement médical ou d’abstinence ainsi qu’un accompagnement médico-social réalisé par une équipe pluridisciplinaire ; il s’appuie sur les concepts de rétablissement en santé mentale et de réduction des risques et des dommages.L’équipe accompagne et soutient 50 jeunes dans le respect de leurs choix et de leur temporalité, notamment dans le cadre de rencontres à domicile, réalisées en binôme.La·le psychiatre collabore avec une équipe pluridisciplinaire composée de 7 ETP (coordinatrice, travailleurs sociaux, pair-aidants, infirmiers, psychologue, chargés de gestion locatives, etc.). La responsabilité hiérarchique est portée par l'équipe de direction. L'équipe des ACT “jeunes” partage ses bureaux avec l'équipe des ACT “classiques” (12 ETP dont une psychiatre et une médecin généraliste).  |
| --- |

| Mission générale :Le·la psychiatre fait parti(e) d’une équipe mobile de suivi intensif (assertive community treatment ) dont les membres mettent à contribution leurs expertises complémentaires pour aider chaque personne, de façon très individualisée, à rencontrer ses propres objectifs et à se rétablir. Le travail en équipe s’effectue en multiréférence et l’organisation du travail est basé sur la gouvernance partagée.  Missions :* Assurer une fonction spécifique de soins en psychiatrie au cours de visites à domicile en binôme : prévention, écoute, prescription, suivi médical, orientation.
* Assurer le suivi psychiatrique des personnes qui n’en ont pas.
* Assurer la coordination des soins des personnes accompagnées en conduisant des actions conjointes avec les partenaires de l'intervention sociale et sanitaire.
* Participer à une stratégie d’orientation vers le droit commun pour l’ensemble des

personnes accompagnées (travail de réseau, de plaidoyer, information des locataires, etc.).* Participer aux temps de rencontre (réunions, formation..) dont un temps de réunion médicale partagé avec l'ensemble des médecins et infirmiers (équipe classique et équipe jeunes).
* Assurer la formation/information des membres de l’équipe et des locataires sur les questions de santé.

 Cette liste est non exhaustive. |
| --- |

| **Diplômes et compétences demandés** | **Avantages**  |
| --- | --- |
| * DES de psychiatrie
* Appétence et connaissances pour le domaine de la grande précarité
* Intérêt pour l'approche orientée rétablissement
* Capacité à travailler en équipe en horizontalité et envie de construire un projet commun
* Capacité d'adaptation et créativité
* Attention portée au *Care* collectif ( prendre soin de soi et de ses collègues)
 | * Horaires de travail : 9h-13h et 13h30-17h15
* Adaptation du temps de travail possible (temps partiel entre 40 et 60%)
* Souplesse dans l'organisation des congés
* Environ 8 semaines de congés (congés annuels et récupération)
* Prise en charge de 50% d’un abonnement de transport en commun ou forfait mobilité durable
* Ambiance conviviale (favorisée par des temps de cohésion d'équipe dédiés)
 |

# Informations pratiques :

Type de contrat : CDI à temps partiel (entre 40 et 60 %) /grille salariale CC51, possibilité de CDD éventuelle

Localisation des bureaux : Charpennes / Déplacements nombreux et quotidien sur la Métropole de Lyon

Début du contrat : Dès que possible

# Renseignements et candidatures :

Romain Walter, directeur GCSMS « Un Chez-soi d’Abord, Métropole de Lyon », r.walter@ucsa-lyon.org

Marion Orcel, coordinatrice GCSMS « Un Chez-soi d’Abord jeunes, Métropole de Lyon », m.orcel@ucsa-lyon.org